

Public

- Tout conducteur

Prérequis

- Agé de 21 ans minimum, titulaire :
 - du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route.
 - ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.
- Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en FIMO sur présentation de l'"exemplaire école de conduite" du certificat d'examen du permis de conduire attestant de leur réussite à l'examen du permis de conduire de l'une de ces catégories. »

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 140 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Cours dispensés en langue française
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Transport de voyageurs

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

Objectifs généraux

"Permettre au conducteur :

- ◆ *De se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement*
- ◆ *D'appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique."*

(Arrêté du 3 janvier 2008 modifié)

Les plus de la formation

- ◆ Une formation intégrant un module écoconduite avec bilan individuel
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ En cas d'échec à la partie théorique ou pratique, délivrance d'une attestation constatant cette situation et faisant apparaître sa date d'échéance.
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5768>
- ◆ Code RS : 5768
- ◆ Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 03/01/2008)
- ◆ Code Certif Info : 112765



Agrément

- ◆ DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	1 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement	65 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité - Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée - Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique - Le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers ▪ Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile : <ul style="list-style-type: none"> - 8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques ▪ Ecoconduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Temps n°1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) - Temps n°2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant - Temps n°3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n°1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n°2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n°1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques 1 véhicule / 4 stagiaires maxi

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Appliquer les réglementations en vigueur dans le transport routier de voyageurs	21 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de voyageurs : <ul style="list-style-type: none"> - Temps de conduite et de repos des conducteurs. - Utilisation du chronotachygraphe électronique. ▪ Formation des conducteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Conventions collectives. - Statuts particuliers (ex : fonction publique). ▪ Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international : <ul style="list-style-type: none"> - Différents contrats et documents nécessaires au transport de voyageurs - Redevance d'utilisation des infrastructures routières 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance ▪ Aptitude physique et mentale ▪ Conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence ▪ Principes élémentaires du secourisme ▪ Règles de circulation et de signalisation routières ▪ Risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ▪ Accidents du travail en circulation et à l'arrêt ▪ Sécurité dans le transport scolaire ▪ Principes de la gestion des situations conflictuelles ▪ Criminalité et le trafic des clandestins ▪ Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages ▪ Franchissement des passages à niveau ▪ Les risques et comportements préventifs à l'abord des zones de chantiers et d'intervention des personnels travaillant sur les réseaux routiers ; ▪ Les effets de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ▪ Criminalité et le trafic de clandestins 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	14 h 00
Service, logistique <ul style="list-style-type: none"> ▪ La sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES 1 véhicule équipé PMR + 1 Fauteuil roulant
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service <ul style="list-style-type: none"> - Rôle commercial et qualité de service - Communication - Gestion des situations conflictuelles - Sensibilisation au développement durable ▪ L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels <ul style="list-style-type: none"> - Activités du transport de voyageurs - Environnement économique - Organisation des transports interurbains - Organisation des transports urbains 		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Evaluer les acquis de la formation	4 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu. ▪ Test final d'évaluation des compétences acquises ▪ Bilan global de la formation par le formateur évaluateur 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Evaluation : formateur autre que celui ayant assuré la formation.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia